ASSEMBLEE DE VILLAGE – VITRAC EN VIADENE
Assemblée du 22 novembre 2021 – 20h30

Présents :

Elus : Murielle VABRET, 1ère Adjointe, en charge des Assemblées de village
Roland CARRIE, Conseiller municipal et membre de l'Assemblée
Paulette LOUVRIER, Conseillère municipale et membre de l'Assemblée

Intervenants : Michel DUMAS, Conseiller municipal délégué aux travaux
Anna DE SANTIS, Service civique à la Commune
Léa STAUDER, Service civique à la Commune
Blandine BRÈS, Stagiaire

Membres de l'Assemblée de village : Jacques COUTURIER
Corinne DELBOR
Patricia JOULIA

Absents et excusés : Monique BOSC, membre de l'Assemblée
Emilie BONNET, membre de l'Assemblée
André COMBETTE, membre de l'Assemblée
Laurent IMBERT, membre de l'Assemblée
Séverine LEMMET, membre de l'Assemblée

▪ Rappel des dates et thèmes des précédentes sessions

22/09/2020 : Fours et chemins de randonnée
31/01/2021 : « Cœur de village » en présence des membres des autres assemblées de village
23/03/2021 : discussion et programmation du fleurissement sur les différents sites

▪ Avant-propos

Murielle VABRET indique que le mandat des membres est porté de 2 à 3 ans afin de permettre la construction de projets et rappelle que les assemblées de village ont pour vocation d'apporter une proximité à construire, animer une identité unique autour d'Argences en Aubrac, poursuivre l'histoire du pays, accompagner le quotidien des villages et mobiliser les habitants.

Présentation des « Jeunes Pousses de l'Argence » : plantation d'un pommier à chaque naissance dans le village. 2 plantations d'arbres en 2020 (sur Paulhac et Cayrac) et 1 plantation prévue en 2021 près de l'Eglise.

▪ Cœur de village : avancée du projet

Murielle VABRET rappelle que le but de l'opération « Cœur de Village » est de réaliser un aménagement global d'Argences en Aubrac pour que la Commune soit cohérente et unifiée.

Les sites suivants ont été répertoriés comme prioritaires :

♦ Vitrac en Viadène : l'entrée nord du village

- Mise en valeur de l'entrée du village
- Démolition du hangar de séchage pour aménagement d'une aire de stationnement et de pique-nique
- Création d'un espace accueillant par la réduction de l'impact de la voierie
- Aménagement le long de la voie pour une plus grande cohérence et mise en valeur du patrimoine

♦ Vitrac en Viadène : le chemin de ronde / la fontaine

- Définition des départs et arrivées
- Valorisation des fenêtres visuelles par le végétal (sentier gourmand par la plantation d'arbustes aux baies comestibles) et par la pierre (poursuite des murets de pierre comme espace de pause en contrebas de l'église)
- Valorisation du patrimoine (notamment la fontaine) par la création d'une signalétique adaptée
- Entretien du patrimoine par une fauche des espaces prairiaux (matérialisation du « sentier gourmand »)

D'autres sites feront l'objet d'aménagements minimalistes :

♦ A Cayrac

- Redresser la croix
- Mettre un espace enherbé en entrée de village
- Nettoyage de la végétation spontanée
- Maintien des percées visuelles depuis les axes de communication sur la Chapelle et le Calvaire
- Définition d'un espace ombragé de détente
- Gestion des eaux de ruissellement au niveau de l'entrée et du pourtour de la chapelle

♦ Vitrac en Viadène : l'église :

- Fleurissement des pieds de mur et taille plus douce des arbres
- Création d'un parvis à l'église
- Suppression de la voirie menant à l'arrière du jardin et remplacement par un accès secondaire terre/pierre
- Plantation d'arbres et création d'un espace de pique-nique
- Suppression des barrières du Monument aux Morts et délimitation de l'espace au moyen de mobilier urbain type banquette
- Reprise du carrefour du Calvaire en conciliant d'une proue végétale et la circulation des véhicules

♦ Vitrac en Viadène :la salle des fêtes :

- Reprise du boulodrome et plantation d'arbres pour ombrage et délimitation de l'espace
- Création de liaisons entre les terrasses et intégration d'assises
- Rafraichissement de l'aire de jeux
- Clôtures aux fins de protection des passages de bestiaux

▪ Collecte des déchets : les nouveautés

Michel DUMAS indique que depuis le 1er novembre, tous les emballages sont recyclables et à disposer dans les sacs jaunes.
Il convient de ne pas confondre les emballages alimentaires (recyclables) et ceux qui doivent encore faire l'objet d'un dépôt en déchetterie.

De la même façon, il est appelé à une plus grande discipline des citoyens qui doivent respecter les points de collecte afin de limiter les coûts.
Cette réduction des coûts sera également induite par :

- La réduction du nombre de points de collecte à un par village
- La réduction des poubelles noires

Pour terminer, Michel DUMAS indique que le nombre de containers va être repensé, de même que les tournées qui s'effectuent pour le moment chaque vendredi pour les sacs noirs et toutes les quinzaines (le jeudi) pour les sacs jaunes.
Un système de colonnes aériennes permettrait notamment de réduire le nombre de tournées et donc des coûts.

▪ Journée citoyenne

Elle se tiendra le 21 mai 2022 (date non imposée) et a pour objectif de :

- Tisser du lien social
- Redécouvrir les vertus de l'action collective
- Réaliser ensemble des projets d'amélioration du cadre de vie, de rénovation, d'équipement ou de valorisation du petit patrimoine

Cette journée sera déclinée à Vitrac sous la forme d'une action collective et citoyenne de nettoyage du clocher de l'église, de la chapelle de Cayrac et du cimetière durant la 1ère quinzaine de mai (date à définir).

▪ Journée du Patrimoine de Pays

Les journées du Patrimoine de pays se tiendront le 25 juin 2022 et auront pour thème « Etre et Renaître ».
Les journées du Patrimoine de pays seront l'occasion de mettre en œuvre une « fête des fours » sur l'ensemble de la commune et notamment les fours des Barrières et du Viala.
Une réunion préparatoire doit se tenir le 02 décembre : Paulette LOUVRIER et Patricia JOULIA se portent volontaires pour y participer.

▪ Travaux : bilan et perspectives (par Michel DUMAS)

- Panneaux de sécurisation de la sortie de la ferme de Coluenhes
- Chemin des Prades : lors de la dernière assemblée, il avait été signalé qu'il n'était pas achevé. Michel DUMAS indique qu'en 2018, le traitement de surface n'avait pas été prévu
- Travaux de PATA sur les routes du secteur de Vitrac en juillet 2021
- Rebouchage d'une traversée busée créée par le Syndicat de l'Eau
- Visite de maintenance des cloches
- Démarrage du chantier de rénovation des chemins du secteur de Cayrac en semaine 48
- Pose d'un miroir de visibilité au niveau du village du Viala
- Opérations de maintenance et d'entretien des espaces verts par les services techniques communaux
- Etudes en cours pour la réalisation de la piste entre la Vaysse et le Linger :
    - Rdv avec les propriétaires
    - Visite du géomètre
    - Une enquête publique reste à mener avant travaux donc ceux-ci devraient se tenir en 2022 en fonction de l'état d'avancement des procédures

▪ Animations

Présentation de Anna DE SANTIS, musicienne intervenante et Léa STAUDER, artiste peintre, toutes deux en service civique auprès de la Commune et de Blandine BRÈS, stagiaire dans le cadre de ses études en sciences de l'éducation et responsabilité sociale à Lille dont la tutrice est Hélène DAL FARRA. Toutes les trois préparent un Master en art et responsabilité sociale à Lille et ont pour mission de monter des projets avec une approche artistique. Leur souhait est de mettre en œuvre une pratique d'un art collectif en s'inspirant de la méthodologie de la recherche/action en vue de la co-construction sur le terrain d'une action artistique pluridisciplinaire.

Elles accompagnent notamment les deux écoles sur les Temps d'Activité Périscolaires, vont à la rencontre des habitants sur le marché du mercredi, et préparent différentes animations à l'EHPAD tous les quinze jours, le tout en utilisant le jeu comme outil.

Concernant Vitrac-en Viadène, elles ont pour projets des soirées qui débuteraient vers 18h30 et s'organiseraient en deux temps : le premier sous forme d'ateliers artistiques et le second par des jeux. Ces soirées seraient prévues pour une dizaine de participants.

▪ Temps de parole des villageois

En fin de séance, un temps de parole est laissé aux villageois afin d'entendre leurs constats et leurs demandes :

- Demande de reprise du toit de l'église de Vitrac puisque des tuiles menacent de tomber sur la véranda d'un habitant
- Demande de la pose d'un miroir de visibilité à Paulhac
- M. COUTURIER demande l'enlèvement des pierres au niveau de son jardin et qui obligent les véhicules à passer sur son terrain
- Demande de rénovation de la porte de la chapelle de Cayrac (nettoyage et peinture) puisque la toiture a d'ores et déjà été remise en état
- Demande de redressement des croix
- Demande de débroussaillage des chemins : Michel DUMAS indique qu'il y a eu des pannes de matériel successives et qu'à ce jour, près de 200 km de chemin doivent être nettoyés sur la Commune ce qui nécessite une hiérarchisation des tâches (voire une externalisation). L'achat d'une débroussailleuse est en projet.
- Demande quant à la prochaine édition de la revue communale : Murielle VABRET indique que Monica PAYET avait précédemment la charge de la parution de la revue communale mais le contrat de cette dernière est venu à son terme. Par conséquent, le projet est à ce jour en attente.
- Point par Michel DUMAS sur les chantiers menés sur la Commune :
    - Les travaux sur le restaurant de Sainte-Geneviève sur Argence avancent : plancher chauffant posé, chappe sur la salle de restaurant faite, chambres au stade de la peinture, chaudière à copeaux installée, …
    - Les travaux du Pôle intergénérationnel devraient débuter l'année prochaine
    - Les travaux sur le bâtiment communal d'Alpuech avancent malgré quelques contretemps

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h30.